



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 195

ISSN: 1205-9161

ISBN: 0-662-87932-5

Document de recherche

La détérioration des gains des immigrants s'étend-elle aux immigrants qui travaillent de façon autonome?

par Marc Frenette

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-J Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Toutes les opinions émises par l'auteur de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

La détérioration des gains des immigrants s'étend-elle aux immigrants qui travaillent de façon autonome?

Marc Frenette*

N° 195

**11F0019MIF n° 195
ISSN : 1205-9161
ISBN : 0-662-87932-5**

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24^e étage, Section F, Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, K1A 0T6
Statistique Canada

Comment obtenir d'autres renseignements:
Service national de renseignements: 1 800 263-1136
Renseignements par courriel : linfostats@statcan.ca

décembre 2002

L'auteur tient à remercier Benoit Delage, Ana Ferrer, René Morissette et Garnett Picot pour leurs excellents commentaires. Feng Hou a joué un rôle fort utile en fournissant à l'auteur sources de données alternatives. Toutes les erreurs qui figurent dans le document sont la responsabilité de l'auteur.

Le présent document reflète les opinions de l'auteur uniquement et non celles de Statistique Canada.

Also available in English

Table des matières

1. Introduction	1
2. Méthodologie.....	3
3. Données	5
4. Résultats.....	8
4.1. Résultats descriptifs	8
4.2. Résultats économétriques	11
4.2.1. Incidence du travail autonome chez les immigrants.....	11
4.2.2. Succès des immigrants au sein de la main-d'œuvre rémunérée.....	12
4.2.3. Succès des immigrants au sein des travailleurs autonomes.....	13
5. Sommaire.....	14
Bibliographie	22

Résumé

De nombreuses études ont porté sur le succès relatif des hommes immigrants au sein de la main-d'œuvre (qui est principalement rémunérée). Même s'ils représentent environ le sixième de la main-d'œuvre immigrante, les travailleurs autonomes constituent un groupe relativement peu étudié. La présente étude repose sur les fichiers des Recensements de 1981, 1986, 1991 et 1996, et vise à évaluer le succès des hommes immigrants qui travaillent de façon autonome (par rapport aux travailleurs autonomes nés au Canada), en comparaison avec le succès relatif des hommes immigrants faisant partie de la main-d'œuvre rémunérée. Suite au contrôle de divers facteurs, on voit que les immigrants récents (ceux qui sont arrivés au cours des cinq dernières années) sont autant susceptibles de travailler de façon autonome que les hommes nés au pays, mais au fur et à mesure que les années passent, ils sont encore plus susceptibles de le faire. Les immigrants de fraîche date dans les années 90, sont beaucoup plus susceptibles de travailler de façon autonome que les Canadiens nés au pays. Des cohortes successives d'immigrants de fraîche date ont eu des résultats progressivement moins bons sur le marché du travail rémunéré, par rapport aux travailleurs rémunérés nés au Canada. Cela n'est toutefois pas le cas pour les travailleurs autonomes. Même si les immigrants de fraîche date, qui travaillent de façon autonome, déclarent généralement un revenu net plus faible tiré de cet emploi que les travailleurs autonomes nés au pays, l'écart ne s'est pas élargi. Il a plutôt suivi un mouvement cyclique : se rétrécissant en périodes de pointe et s'élargissant en périodes d'activité économique plus faible.

Mots clés : Immigrants, travail autonome, emploi rémunéré, effets de la cohorte, effets de l'assimilation

1. Introduction

Le Canada devient de plus en plus un pays d'immigration. Cette tendance est ressortie dans les années 90, au moment où la proportion d'immigrants au sein de la population est passée de 15,9 % à 17,2 % (Recensements de 1991 et 1996). Dans les années 90, on a aussi assisté à un changement quant à la composition de la main-d'œuvre canadienne. En 1991 et 1996, le taux d'emploi autonome chez les travailleurs est passé de 14,7 % à 16,1 % (Enquête sur la population active, moyennes annuelles pour 1991 et 1996). Des études antérieures ont abordé ces questions séparément. Par exemple, certains auteurs ont examiné la façon dont les hommes immigrants se sont assimilés à la main-d'œuvre, qui est principalement rémunérée (p. ex., Baker et Benjamin [1994]; Bloom, Grenier et Gunderson [1995]; Grant [1999]) ou se sont intégrés à l'intérieur de diverses professions (Green [1999]), tandis que d'autres se sont penchés sur les facteurs liés au travail autonome (Whitfield et Wannell [1991]; Schuetze [2000]; Lin, Compton et Picot [2000]). Toutefois, très peu d'études au Canada ont regroupé ces deux aspects dans le cadre de l'examen des travailleurs autonomes immigrants.

De façon générale, le travail autonome peut être expliqué par les théories de la « contrainte » et de l'« attraction ». Selon une école de pensée, certains travailleurs peuvent être contraints d'occuper un emploi autonome, par suite du manque de débouchés sur le marché du travail rémunéré. Parallèlement, des débouchés lucratifs peuvent inciter des travailleurs à sortir du marché du travail rémunéré et à occuper un emploi autonome. Même si les études récentes ne sont pas plus concluantes que les hypothèses théoriques lorsqu'il s'agit de déterminer l'effet qui prédomine (Whitfield et Wannell [1991]; Alba-Ramirez [1994]; Schuetze [2000]; Lin, Compton et Picot [2000]), il se peut que les deux effets entrent en jeu. Le facteur d'influence dépend évidemment du groupe visé. Par exemple, Finnie, Laporte et Rivard (2002) ont trouvé des preuves à l'appui de l'hypothèse de l'attraction parmi des diplômés récents, un résultat qui était prévisible, compte tenu des débouchés prometteurs du point de vue du travail rémunéré qui s'offrent à ces personnes. L'hypothèse de la *contrainte* pourrait bien jouer un rôle dans le cas des immigrants, étant donné les obstacles possibles à leur intégration (ou progression) au sein de la main-d'œuvre rémunérée. Ces obstacles peuvent être le résultat d'un certain nombre de facteurs, par exemple, des lacunes dans la formation, un manque de connaissance de l'une des deux langues officielles du Canada, ou encore de la discrimination sur le marché du travail. Dans le cas des travailleurs autonomes immigrants, l'hypothèse de la « contrainte » est désignée sous le nom d'« hypothèse de la mobilité restreinte ». Il existe une hypothèse concurrente, à savoir que les immigrants sont attirés par le travail autonome, du fait de l'avantage comparatif dont ils disposent lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins d'immigrants qui partagent leur langue ou leur culture. Il se peut que les immigrants tirent parti de cet avantage concurrentiel, lorsqu'ils vivent dans une enclave d'immigrants, ou à l'intérieur d'une grappe importante d'immigrants d'un pays ou d'une origine ethnique donnée. Ce phénomène est désigné sous le nom d'« hypothèse de l'enclave ». Les documents spécialisés sur le travail autonome chez les immigrants ne sont pas plus concluants que les documents spécialisés qui expliquent le travail autonome au sein de la population en général (voir Li [2001] pour une description des documents spécialisés).

Les objectifs de la présente étude sont plus simples que le soutien ou la réfutation des hypothèses concurrentes concernant le travail autonome chez les immigrants. Deux questions sont posées. Tout d'abord : « Les immigrants sont-ils plus susceptibles d'avoir recours au travail autonome que les

personnes nées au pays? » Dans la foulée des études précédentes, l'accent est mis sur les travailleurs de sexe masculin. On évite ainsi les difficultés liées à la prise en compte du processus plus complexe de décision de la main-d'œuvre féminine. Borjas (1986) a tenté de répondre à la même question aux États-Unis, à partir des fichiers du « *U.S. Census* » de 1970 et 1980. Il a déterminé que les récentes cohortes d'immigrants sont plus susceptibles de travailler de façon autonome, et que les immigrants sont plus susceptibles de travailler de façon autonome s'ils sont au pays depuis plus longtemps. Au Canada, Li (1997) a déterminé que les immigrants dans l'ensemble, étaient plus susceptibles de travailler de façon autonome que les personnes nées au pays en 1991, à la fois dans le cas des minorités visibles et des autres immigrants. Li (2001) s'est servi des données fiscales pour conclure que les nouvelles cohortes d'immigrants étaient plus susceptibles de travailler de façon autonome dans les années 90 que dans les années 80. Toutefois, les données ne permettaient pas les comparaisons avec les personnes nées au pays. Évidemment, parmi les contributions positives des travailleurs autonomes figure la création d'emplois.

Les travaux antérieurs portant sur le succès des immigrants au sein de la main-d'œuvre rémunérée font ressortir que les récentes cohortes d'immigrants n'ont pas obtenu d'aussi bons résultats, et que leur taux d'assimilation a diminué¹. Même si environ le sixième de la main-d'œuvre immigrante travaille de façon autonome, peu d'études se sont penchées de façon détaillée sur leur succès au sein des travailleurs autonomes². La deuxième question (et la plus centrale) qui se pose est la suivante : « La détérioration des gains des immigrants s'étend-elle aux immigrants qui travaillent de façon autonome? »

Une fois contrôlés divers autres facteurs, les résultats de l'étude font ressortir que les immigrants de fraîche date (ceux qui sont arrivés au cours des cinq dernières années) sont autant susceptibles de travailler de façon autonome que les personnes nées au pays. Plus ils passent d'années au pays, plus les immigrants sont susceptibles de travailler de façon autonome. Les immigrants qui sont arrivés au Canada entre 1991 et 1995 sont dignes de mention, étant donné qu'ils étaient plus susceptibles, dans une proportion de 30 %, de travailler de façon autonome que les personnes nées au pays. Les récentes cohortes d'immigrants de fraîche date ont obtenu des résultats progressivement moins bons sur le marché du travail rémunéré, par rapport aux travailleurs rémunérés nés au Canada

¹ Il convient de souligner que les documents spécialisés portent généralement sur le revenu total du marché (somme du revenu de travail rémunéré et du revenu net de travail autonome). Étant donné que le revenu de travail rémunéré constitue la principale source du revenu de marché, les résultats de ces documents décrivent principalement les événements qui touchent la main-d'œuvre rémunérée. La présente étude comporte, dans la plus large mesure possible, une distinction explicite entre le revenu de travail rémunéré et le revenu net de travail autonome (voir la section des données pour plus de détails).

² Li (2000) s'est penché sur les données fiscales des immigrants pour étudier les gains des immigrants avec un travail autonome, mais il n'existe pas de points de repère pour les personnes nées au Canada. Maxim (1992) et Li (1997) ont examiné la question à partir d'une section transversale des données du recensement, qui ne permet pas de faire de distinctions entre les effets de la cohorte et les effets de l'assimilation (décrits dans la section suivante). Par ailleurs, toutes ces études examinent le revenu total du marché découlant du travail rémunéré et du travail autonome, tandis que l'étude actuelle examine de façon distincte le revenu du travail rémunéré et le revenu net du travail autonome, dans le cas des personnes qui occupent principalement un emploi rémunéré ou un emploi autonome. L'étude du revenu total du marché a comme avantage qu'elle englobe tout le monde dans l'analyse, et comme inconvénient qu'elle combine deux sources de revenu qui n'ont pas la même signification et qui sont difficiles à comparer. Les résultats qui figurent dans le présent document ne sont donc pas comparables directement aux autres résultats publiés.

(particulièrement dans les années 90, où l'écart salariale entre les immigrants de fraîche date et les travailleurs nés au pays était de 36 %). La situation est différente dans le cas de la main-d'œuvre autonome. Même si les immigrants de fraîche date qui travaillent de façon autonome déclarent généralement un revenu net plus faible tiré de cet emploi que ceux nés au pays, l'écart ne s'est pas élargi au fil des ans. Il a plutôt suivi un mouvement cyclique, se rétrécissant en périodes de pointe, et s'élargissant en périodes d'activité économique plus faible.

Le reste du présent document se divise en quatre sections. La section qui suit décrit la méthode générale utilisée à l'intérieur de nombreuses études sur les immigrants, y compris la présente. Suit une description détaillée des données utilisées pour l'analyse. Puis, les résultats sont présentés et examinés en détail. Enfin, l'étude est résumée dans la dernière section.

2. Méthodologie

Dans à peu près toutes les analyses présentées dans le présent document, l'accent est mis sur les comparaisons entre les immigrants et les personnes nées au pays. Toutefois, les immigrants à eux seuls peuvent être un groupe de personnes très hétérogène. Il existe une façon de tenir compte du caractère hétérogène des immigrants, à savoir l'établissement de sous-catégories selon le moment de leur arrivée. Pour compliquer encore les choses, les immigrants qui arrivent à des périodes différentes peuvent présenter des caractéristiques différentes pour deux raisons. Tout d'abord, des nouvelles cohortes d'immigrants peuvent être assez diversifiées, particulièrement si les objectifs et les lois touchant l'immigration changent au fil des ans. Cela s'appelle les *effets de la cohorte*. Par ailleurs, le temps passé au pays peut permettre aux immigrants d'augmenter leurs compétences monnayables sur le marché du travail de leur pays d'adoption, du fait qu'ils connaissent mieux les divers débouchés d'emploi et les exigences s'y rapportant, qu'ils améliorent leurs compétences linguistiques ou qu'ils augmentent leur niveau de formation, afin que cette dernière puisse être reconnue par des employeurs canadiens. Cela s'appelle : l'*effets de l'assimilation*.

Pour une section transversale donnée, par exemple 1991, il est impossible de séparer les effets de la cohorte de ceux de l'assimilation. Prenons, par exemple, une comparaison des cohortes d'immigrants qui sont arrivés en 1985 et 1990. En 1991, ces deux cohortes peuvent obtenir des résultats différents sur le marché du travail pour deux raisons. L'une vient du fait qu'il s'agit de cohortes différentes, tandis que l'autre vient du fait que la cohorte de 1985 a passé beaucoup plus de temps au pays que celle de 1990. Il existe une façon de résoudre ce problème, à savoir l'ajout, d'une année supplémentaire de données, 1996 à titre d'exemple. Pour comparer les cohortes de 1985 et 1990, on pourrait se fonder sur les années écoulées depuis la migration (AEDM), grâce à l'observation de la cohorte de 1985 en 1991, et à une comparaison avec la cohorte de 1990, observée en 1996. Dans les deux cas, les AEDM sont fixées à six ans, ce qui permet de compenser l'effet de la cohorte. De même, on doit maintenir la cohorte constante, afin de pouvoir déterminer l'effet de l'assimilation. Par exemple, la cohorte de 1985 peut être observée en 1991 et en 1996³. Étant donné que la cohorte est maintenue constante (cohorte de 1985), la différence peut être attribuée à un effet d'assimilation (de 6 à 11 ans depuis la migration).

³ Cela s'appelle l'approche du « pseudo-panel », étant donné qu'il n'existe pas de garantie que l'on observera les mêmes personnes en 1991 et 1996. Dans le cadre d'une petite enquête, cela peut poser un problème, si l'erreur d'échantillonnage est importante, ce qui est peu probable dans le cadre d'un recensement.

Évidemment, il serait assez naïf de qualifier de « purs » les effets de la cohorte et de l'assimilation mentionnés ci-dessus. Étant donné que les années d'observation sont différentes (1991 et 1996), il est possible qu'une partie des différences soit due à un changement de climat économique au cours de cette période, ou à des *effets cycliques*. Il existe une façon de d'amoindrir l'influence du cycle économique, à savoir la comparaison avec tous les résultats relatifs à la population née au pays, une technique qui repose sur le principe que les résultats des immigrants et ceux des personnes nées au pays sont sensibles de la même façon au cycle économique. Si les résultats des immigrants sont plus sensibles aux replis économiques, on ne peut pas s'attendre à ce que la comparaison permette de déterminer les effets nets du temps⁴. Mis à part l'avantage évident que présente cette détermination partielle des effets nets du temps, la comparaison avec des personnes nées au pays permet d'axer la recherche sur les immigrants vers une question plus intéressante : « Quels sont les résultats des divers groupes d'immigrants par rapport au reste de la population? »

Pour être plus formelle, la différence dans l'un ou l'autre des résultats (Y) entre les deux cohortes d'immigrants (1985 et 1990) en 1991 peuvent être exprimés ainsi :

$$(1) Y_{I85,91} - Y_{I90,91}$$

Il convient de souligner que l'indice « I85,91 » signifie « cohorte d'immigrants de 1985 en 1991 ». Il en va de même pour « I90,91 ». Lorsque l'on additionne et que l'on soustrait $Y_{I90,96}$, on obtient :

$$(2) Y_{I85,91} - Y_{I90,91} = (Y_{I85,91} - Y_{I90,96}) + (Y_{I90,96} - Y_{I90,91})$$

On soustrait maintenant les résultats prévus pour les personnes nées au pays les années correspondantes pour chaque terme :

$$(3) Y_{I85,91} - Y_{I90,91} = [(Y_{I85,91} - Y_{N91}) - (Y_{I90,96} - Y_{N96})] + [(Y_{I90,96} - Y_{N96}) - (Y_{I90,91} - Y_{N91})]$$

Lorsque l'on examine le côté droit de l'équation (3), le premier terme entre crochets représente l'effet de la cohorte, tandis que le deuxième terme entre crochets représente l'effet de l'assimilation, dans les deux cas à l'égard des personnes nées au pays (obtenus en soustrayant les résultats correspondants pour les personnes nées au pays, indiqués par l'indice « N »). Évidemment, on peut faire plusieurs comparaisons (selon le nombre de cohortes d'immigrants et les années d'observation), ce qui a tendance à faire augmenter la dimensionalité des résultats et à nuire à la présentation. Il semble toutefois que les effets de la cohorte et ceux de l'assimilation peuvent être démontrés assez facilement (et peut-être de façon plus intuitive) dans un graphique, grâce à l'organisation appropriée des résultats prévus. Il s'agit de l'approche adoptée dans le présent document.

⁴ McDonald et Worswick (1998) ont trouvé des preuves que le taux d'assimilation de la rémunération des immigrants est sensible de façon cyclique au cycle économique, mais que l'effet de la cohorte ne l'est pas.

3. Données

Les données utilisées dans la présente étude proviennent des fichiers des Recensements de 1981, 1986, 1991 et 1996. Il s'agit des seules sources importantes de données canadiennes disponibles sur une longue période, qui permettent de faire une distinction entre les immigrants et les personnes nées au pays, les travailleurs autonomes et les travailleurs rémunérés, et le revenu d'un travail rémunéré et le revenu net d'un travail autonome.

On identifie les immigrants en leur demandant d'indiquer leur lieu de naissance. Toutes les personnes nées à l'extérieur du Canada sont classées comme immigrantes. Par la suite, on répartit les immigrants en les regroupant en cohortes (selon la période à laquelle ils sont arrivés au Canada). Aux fins de la présente étude, on examine quatre cohortes : 1976 à 1980, 1981 à 1985, 1986 à 1990 et 1991 à 1995⁵. Il s'agit des cohortes les plus importantes (cinq ans) qui peuvent être examinées à partir du moment de leur arrivée. Les cohortes antérieures sont incluses dans l'analyse, mais les principaux résultats sont axés sur les quatre énumérées ci-dessus.

Le travail autonome est examiné sous deux angles. Tout d'abord, on observe son incidence pour la semaine de référence du recensement (généralement en mai ou juin). On demande aux répondants de préciser la catégorie de travail (de leur emploi principal). Aux fins de la présente étude, deux catégories sont possibles : travail rémunéré ou travail autonome. La deuxième façon dont le travail autonome est étudié, se fonde sur la « rémunération » de ce dernier (c.-à-d. le revenu net d'un travail autonome, qui ne peut être obtenu que dans une entreprise non constituée en société). Ces éléments ont trait à l'année précédant le recensement (p. ex., 1995 pour le Recensement de 1996). Certaines études (Maxim [1992], Li [1997], et Li [2000]) ont porté sur le succès des immigrants qui travaillent de façon autonome, grâce à un examen du revenu total de marché (y compris le revenu d'un travail rémunéré). Pour contourner les problèmes liés à la comparaison du revenu d'un travail rémunéré et du revenu net d'un travail autonome, la présente étude portera sur le revenu d'un travail rémunéré (revenu net d'un travail autonome) d'immigrants qui occupent principalement un travail rémunéré (autonome). Cette méthode a toutefois comme inconvénient d'éliminer les personnes qui ont consacré des périodes considérables à ces deux formes de travail, mais elle permet d'obtenir les groupes de comparaison les plus « purs ». De toute façon, la restriction n'est pas très contraignante. En 1996, par exemple, seulement 3 % de personnes se trouvaient dans la catégorie « intermédiaire » (c.-à-d. qu'elles n'occupaient pas principalement un emploi rémunéré ou un emploi autonome).

Tous les échantillons sont constitués de résidents permanents de sexe masculin⁶, âgés de 20 à 59 ans. Les trois échantillons subissent un traitement selon les critères suivants :

1. L'incidence de travail autonome chez les immigrants : travail rémunéré ou travail autonome pendant la semaine de référence du recensement. Pour faciliter les procédures

⁵ Cela nécessite d'être expliqué. Dans le Recensement de 1991, un immigrant qui est arrivé en 1991 serait rattaché à la cohorte de 1986-1990. Dans le cadre du Recensement de 1996, un immigrant arrivé en 1991, serait rattaché à la cohorte de 1991-1995.

⁶ Les Recensements de 1991 et 1996 comprennent les résidents non permanents, qui ont dû être supprimés de l'échantillon.

d'estimations, un sous-échantillon aléatoire de 10% à été pris pour cette échantillon seulement.

2. Le succès des immigrants au sein de la main-d'œuvre rémunérée : rémunération au cours de l'année précédente ≥ 80 % du revenu du marché, et revenu net d'un travail autonome non négatif (afin d'obtenir un échantillon de travailleurs qui ont dépendu presque entièrement d'un travail rémunéré au cours de l'année).
3. Le succès des immigrants au sein de la main-d'œuvre autonome : travail autonome l'année précédente moins revenu net d'un emploi autonome ≥ 80 % du revenu du marché, et revenu net d'un travail autonome non négatif (afin d'obtenir un échantillon de travailleurs qui ont dépendu presque entièrement d'un travail autonome au cours de l'année).

Tous les échantillons se restreignent aux travailleurs « à temps plein ». Il s'agit des personnes qui ont travaillé au moins 30 heures au cours de la semaine de référence du recensement (dans l'échantillon 1), ou au moins 40 semaines au cours de l'année précédente (dans les échantillons 2 et 3)⁷. Dans les deux cas, l'accent est clairement mis sur les travailleurs qui ont une longue activité sur le marché du travail, à tout le moins pour la période observée. Il convient en outre de souligner que dans l'analyse du succès des immigrants qui travaillent de façon autonome par rapport à leurs homologues nés au pays (échantillon 3), la portée est limitée aux travailleurs autonomes non constitués en société, groupe qui représente environ les deux tiers de tous les travailleurs autonomes⁸.

Les autres variables explicatives incluses dans les modèles sont similaires à celles généralement utilisées pour les analyses du marché du travail. Des variables nominales pour la scolarité sont incluses (absence d'études secondaires, études secondaires, certificat postsecondaire non universitaire; sont omis le baccalauréat et le diplôme de deuxième ou troisième cycle), de même qu'une approximation de l'expérience sur le marché du travail (âge en nombre d'années et son carré, pour tenir compte des rendements décroissants de l'expérience). Parmi les autres facteurs importants liés au travail autonome figure le nombre d'adultes (16 ans et plus) compris dans la famille (économique), qui est inclus dans les modèles. Le fait d'obtenir de l'aide d'un membre de la famille réduit l'incidence du manque de motivation chez les employés, étant donné que tous les membres de la famille profitent du succès de l'entreprise familiale. Évidemment, la présence d'un conjoint peut être particulièrement utile à cet égard, non seulement pour aider dans l'entreprise, mais aussi pour la garde des jeunes enfants, le cas échéant. Par conséquent, une variable nominale correspondant à l'état matrimonial (marié ou non marié actuellement) est incluse. Il convient de souligner que dans les modèles d'emploi rémunéré, le nombre d'adultes est laissé de côté, mais la variable « marié » est maintenue (étant donné qu'un conjoint peut encore une fois réduire les problèmes de garde d'enfants, et permettre à au moins un des parents de se consacrer à un travail rémunéré). Une variable nominale correspondant au statut de minorité visible est aussi incluse. Il s'agit d'une variable importante, compte tenu de l'augmentation marquée de la proportion des immigrants de fraîche date qui font partie de minorités visibles, ainsi que de la possibilité que ce

⁷ Les heures de travail ne sont pas disponibles pour l'année précédant le recensement.

⁸ Les revenus des entreprises constituées en société ne sont pas recueillis dans le cadre du recensement.

statut comporte une corrélation élevée avec la catégorie de travail (travail rémunéré ou travail autonome), ou même avec le niveau de succès dans un emploi ou dans une entreprise. Enfin, une série de variables nominales régionales est aussi incluse (provinces de l'Atlantique, Québec, Ontario; sont omis : le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique), ainsi qu'une variable nominale correspondant au fait que le répondant vit ou non dans une région métropolitaine de recensement (RMR). Les variables de contrôle aux niveaux régional et local sont utilisées comme approximation de la situation économique, laquelle peut avoir une influence sur la décision de travailler de façon autonome, ou sur le succès éventuel des personnes qui choisissent cette voie. Il convient de noter que la branche d'activité est exclue des modèles d'emploi rémunéré pour deux raisons. Tout d'abord, elle n'est disponible que pour l'emploi principal occupé pendant la semaine de référence, qui peut ou non correspondre à l'emploi principal occupé l'année précédente. Néanmoins, les immigrants peuvent gagner moins que les personnes nées au pays parce qu'ils se retrouvent dans des branches moins payantes, ou encore parce qu'ils gagnent moins, peu importe la branche. La présente étude vise à estimer les différences de rémunération *globale*, en tenant compte des différences brutes (et non pas nettes) liées à la répartition des branches d'activité.

Les moyennes de ces variables figurent dans le tableau 1 (pour l'échantillon 1 : employé au cours de la semaine de référence du recensement) :

	Personnes nées au pays				Immig. de fraîche date (< 5 ans au Canada)			
	1981	1986	1991	1996	1981	1986	1991	1996
Aucune étude secondaire	0,38	0,34	0,28	0,23	0,27	0,27	0,23	0,20
Études secondaires	0,17	0,18	0,20	0,25	0,15	0,17	0,19	0,21
Cert. postsecondaire non univ.	0,34	0,36	0,38	0,35	0,38	0,33	0,33	0,30
Baccalauréat	0,08	0,09	0,10	0,11	0,12	0,13	0,14	0,16
Diplôme de 2 ^e ou de 3 ^e cycle	0,03	0,04	0,04	0,05	0,08	0,11	0,11	0,13
Âge (nombre d'années)	36,06	36,21	37,04	38,19	33,15	33,72	34,75	35,88
Nombres d'adultes	2,66	2,60	2,51	2,51	2,75	2,83	2,87	2,98
Marié	0,80	0,79	0,68	0,65	0,82	0,81	0,76	0,77
Minorité visible	0,01	0,01	0,02	0,02	0,53	0,59	0,70	0,71
Provinces de l'Atlantique	0,10	0,11	0,10	0,10	0,02	0,02	0,01	0,01
Québec	0,30	0,29	0,28	0,28	0,15	0,15	0,14	0,13
Ontario	0,31	0,33	0,33	0,33	0,46	0,51	0,58	0,56
Manitoba	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,03	0,02
Saskatchewan	0,04	0,04	0,04	0,04	0,02	0,02	0,01	0,01
Alberta	0,09	0,10	0,10	0,10	0,15	0,12	0,08	0,07
Colombie-Britannique	0,10	0,10	0,11	0,11	0,16	0,14	0,15	0,20
RMR	0,66	0,73	0,73	0,73	0,89	0,95	0,97	0,97

Étant donné qu'une part importante de l'analyse qui suit est axée sur la situation des immigrants au moment de leur arrivée au Canada, les moyennes sont fournies pour les personnes nées au pays et les immigrants de fraîche date seulement. Les niveaux et les changements qui touchent les moyennes au fil des ans diffèrent pour les immigrants de fraîche date et les personnes nées au pays. Par rapport aux personnes nées au pays, les immigrants de fraîche date sont plus scolarisés, ils comptent un nombre croissant d'adultes dans leur famille, ils ont connu une diminution moindre de leur taux de mariage, ils sont beaucoup plus susceptibles d'appartenir à une minorité visible, ils sont davantage concentrés en Ontario et en Colombie-Britannique, mais moins concentrés au Québec et

en Alberta, et ils sont généralement plus susceptibles de vivre dans une RMR. Si l'on croit que ces caractéristiques influencent le choix d'un emploi rémunéré par rapport à un emploi autonome, ainsi que le succès sur le marché du travail, la comparaison entre les immigrants et les personnes nées au pays devrait tenir compte des différences liées à ces facteurs.

4. Résultats

4.1. Résultats descriptifs

Tout au long du document, l'accent sera mis sur le succès des diverses cohortes d'immigrants par rapport aux personnes nées au pays. Dans ce contexte, une attention particulière sera accordée aux résultats des *nouveaux* arrivants (moins de cinq ans au pays) au fil des ans, étant donné que cela permet le plus grand nombre de comparaisons. En deuxième lieu, l'analyse mettra l'accent sur l'assimilation des immigrants par rapport aux personnes nées au pays. Pour y arriver, on suit une cohorte particulière au fil des années passées au pays. Par définition, nous ne pouvons analyser l'assimilation de la cohorte la plus récente (1991 à 1995), étant donné que nous ne l'avons observée pour que un point défini dans le temps.

Pour commencer l'examen de l'incidence et du succès relatif du travail autonome chez les immigrants, le tableau 2 montre les résultats empiriques qui revêtent un intérêt :

Tableau 2: Résultats de l'échantillon				
Échantillon 1: Proportion de travailleurs autonomes				
	1981	1986	1991	1996
Cohorte de 1976-80	0,082	0,114	0,139	0,171
Cohorte de 1981-85		0,096	0,133	0,169
Cohorte de 1986-90			0,102	0,145
Cohorte de 1991-95				0,139
Pers. nées au pays	0,127	0,125	0,123	0,143
Échantillon 2: Revenu moyen du travail rémunéré (\$1996)				
	1980	1985	1990	1995
Cohorte de 1976-80	32 877	35 261	37 976	39 636
Cohorte de 1981-85		31 001	35 275	37 144
Cohorte de 1986-90			29 684	31 874
Cohorte de 1991-95				26 656
Pers. nées au pays	38 073	40 135	40 411	41 831
Échantillon 3: Revenu net moyen du travail autonome (\$1996)				
	1980	1985	1990	1995
Cohorte de 1976-80	34 645	37 984	41 087	39 117
Cohorte de 1981-85		34 024	40 197	34 467
Cohorte de 1986-90			37 239	28 406
Cohorte de 1991-95				26 525
Pers. nées au pays	39 015	40 118	41 669	37 487

Nous commençons par l'incidence du travail autonome. Les cohortes plus anciennes d'immigrants étaient moins susceptibles de travailler de façon autonome au moment de leur arrivée, mais cela n'est plus vrai pour la cohorte la plus récente. Toutes les cohortes montrent un taux d'assimilation positif en ce qui a trait au travail autonome.

Sur le marché du travail rémunéré, les immigrants gagnent initialement beaucoup moins que les personnes nées au pays. Le ratio de la rémunération des immigrants de fraîche date et des personnes nées au pays a aussi décliné avec les cohortes successives. Si le revenu des immigrants est plus sensible aux cycles que celui des personnes nées au pays, et qu'il n'existe pas de tendance à long terme, on pouvait s'attendre à voir des ratios plus élevés en 1980 et 1990 (les pointes du cycle économique), et des ratios plus faibles en 1985 et 1995 (les périodes de reprise économique). Toutefois, les données nous montrent une diminution importante du ratio entre 1980 et 1985 (à laquelle on pouvait s'attendre, compte tenu de l'évolution de la situation économique), aucun changement substantiel entre 1985 et 1990 (en dépit de l'amélioration de la situation économique), et une diminution importante entre 1990 et 1995. Lorsque l'on compare des points similaires du cycle économique, nous voyons donc une diminution continue de la rémunération relative des

immigrants de fraîche date. Toutes les cohortes montrent une certaine forme d'assimilation du point de vue de la rémunération, mais celle-ci semble avoir diminué avec les cohortes plus récentes.

Les immigrants de fraîche date touchent aussi un revenu net d'un travail autonome plus faible que les personnes nées au pays, mais le ratio a suivi un modèle correspondant davantage aux cycles économiques. La situation relative des immigrants qui travaillent de façon autonome est meilleure en 1980 et 1990, et moins bonne en 1985 et 1995. La cohorte de 1976 à 1980 semble s'être pleinement assimilée du point de vue du revenu net d'un emploi autonome, mais les cohortes plus récentes ne se sont pas assimilées autant rapidement

Alors qui sont ces immigrants qui travaillent de façon autonome? Le tableau 3 montre la proportion des immigrants de fraîche date par leur région d'origine, la portion d'entre ces derniers qui sont travailleurs autonomes et ce qu'ils se présentent en pourcentage du total des immigrants récents travailleurs autonomes.

Tableau 3: Région d'origine des immigrants de fraîche date et leur taux de travail autonome*

Region of origin	Pourcentage de.....	1986		1996		
		Pourcentage travailleurs autonomes	Pourcentage des immigrants travailleurs autonome de...	Pourcentage de...	Pourcentage travailleurs autonomes	Pourcentage des immigrants travailleurs autonome de...
Amérique du Nord	7,0	12,4	9,5	2,8	11,3	2,2
Amérique centrale	4,0	5,0	2,2	3,5	6,6	1,6
Îles des Caraïbes	5,8	2,6	1,7	5,5	4,2	1,6
Amérique du Sud	5,6	2,7	1,7	3,9	7,1	1,9
Europe du Nord	9,6	12,3	13,0	2,8	17,2	3,2
Europe de l'Ouest	5,0	29,4	16,3	2,7	25,7	4,8
Europe du Sud	4,6	3,8	1,9	5,1	9,7	3,4
Europe de l'Est	9,6	5,4	5,7	8,6	14,8	8,7
Afrique	3,9	6,1	2,6	7,3	14,5	7,3
Asie méridionale	7,9	5,6	4,8	13,5	7,6	7,0
Asie du Sud-Est	16,4	4,5	8,1	11,4	3,2	2,5
Asie orientale	13,3	15,6	22,8	24,3	26,9	44,6
Asie occidentale	6,0	12,6	8,3	7,8	19,2	10,2
Océanie and autres	1,2	10,8	1,4	0,9	20,0	1,2
Total	100,0		100,0	100,0		100,0

* Les immigrants de fraîche date sont arrivés au Canada dans les derniers 5 ans.

Carrément, l'Asie Orientale⁹ est un groupe important dans ce tableau. Premièrement, la proportion d'immigrants de fraîche date provenant de l'Asie occidentale a augmenté considérablement entre 1986 et 1996 (de 13 % à 24 %). Ce groupe a un taux de travail autonome élevé, et ceci a augmenté de 16 % à 27 % entre 1986 et 1996. En 1996, presque la moitié des immigrants de fraîche date qui travaillaient de façon autonome provenaient de l'Asie occidentale (45 %). La proportion d'immigrants qui travaillent de façon autonome provenant de l'Afrique a augmenté de 3 % en 1986 à 7 % en 1996, ceci étant dû à une augmentation dans la proportion d'immigrants provenant de l'Afrique, ainsi qu'à une augmentation dans la probabilité que les immigrants de l'Afrique choisissent de travailler de façon autonome. Environ 29 % des immigrants qui travaillaient de façon autonome provenaient de l'Europe du Nord et de l'Ouest, mais ce chiffre a baissé à 8 % en 1996 (du à une baisse considérable dans la proportion d'immigrants provenant de ces régions).

⁹ L'Asie de Orientale incorpore dans notre cas: la Chine, Hong Kong, le Japon, la Corée du Nord et la Corée du Sud, Macao, et Taiwan.

Dans quelles industries ces immigrants qui travaillent de façon autonome se retrouvent-ils? Le tableau 4 illustre la distribution par industrie des travailleurs autonomes qui sont nés au pays et qui sont des immigrants de fraîche date. Relatif aux personnes nées au pays qui travaillent de façon autonome, les immigrants travailleurs autonome sont beaucoup probable plus de se retrouvés dans les services aux consommateurs (ce qui inclus la vente à détaille), et légèrement plus probable dans le secteur manufacturier. Ils *étaient* plus probables de se retrouvés dans les services de distribution (dans les années 1980), mais ils sont maintenant considérablement plus probables d’y être. Il est peu probable de les retrouvés dans l’industrie primaire, mais la taille de cette industrie diminue en générale.

	1981		1986		1991		1996	
	Pers. nées au pays	Immigrants de* fraîche date	Pers. nées au pays	Immigrants de* fraîche date	Pers. nées au pays	Immigrants de* fraîche date	Pers. nées au pays	Immigrants de* fraîche date
Primaires	0,331	0,160	0,294	0,125	0,238	0,042	0,193	0,042
Manufacturières	0,056	0,090	0,051	0,109	0,058	0,102	0,058	0,088
Construction	0,149	0,121	0,151	0,085	0,180	0,129	0,179	0,110
Serv. commerciales	0,096	0,105	0,116	0,118	0,141	0,150	0,167	0,163
Serv. de distribution	0,102	0,105	0,108	0,125	0,107	0,167	0,117	0,188
Serv. aux consommateurs	0,230	0,356	0,238	0,380	0,228	0,364	0,238	0,362
Serv. publiques	0,037	0,063	0,043	0,059	0,047	0,046	0,048	0,048
Total	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000

* Les immigrants de fraîche date sont arrivés au Canada dans les derniers 5 ans.

4.2. Résultats économétriques

Pour pouvoir comparer les immigrants et les personnes nées au pays, diverses régressions ont été effectuées. Ces régressions contrôlent les diverses caractéristiques qui semblent influencer la variable observée en question (mentionnée dans la section sur les données). Les régressions estimées figurent dans les tableaux A1 à A3 de l’annexe. Pour étudier l’incidence du travail autonome, des modèles logit de forme générale $\ln[\text{vraisemblance}/(1-\text{vraisemblance})] = \mathbf{x}\mathbf{b}$ ont été estimés (\mathbf{x} est un vecteur de covariables, tandis que \mathbf{b} est un vecteur de coefficients). Pour étudier le succès des immigrants dans les emplois rémunérés et le travail autonome, des modèles de rémunération par la méthode des moindres carrés ordinaires de la forme $\ln(\text{rémunération}) = \mathbf{x}\mathbf{b}$ ont été estimés.

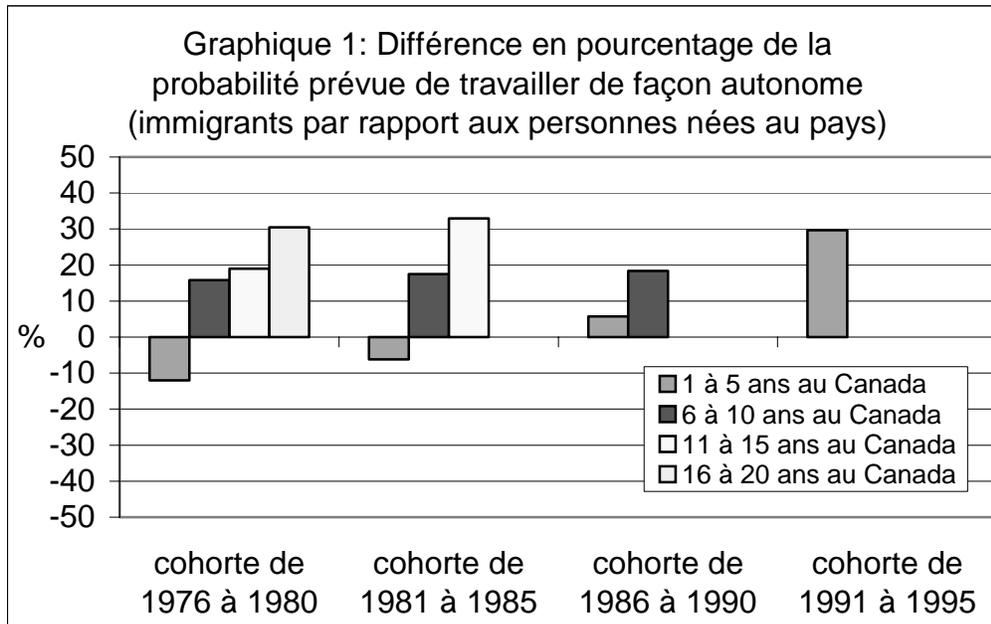
L’analyse est toutefois axée sur les résultats prévus de chaque personne, qui sont générés à partir des régressions basées sur divers scénarios (immigrants par rapport aux personnes au pays) et organisées de façon à permettre l’étude des effets de la cohorte et de l’assimilation.

Tous les résultats prévus figurent au tableau A4 de l’annexe, et devraient être consultés pour obtenir des chiffres exacts. Pour faciliter la présentation, toutefois, les résultats prévus sont fournis sous forme de graphiques.

4.2.1. Incidence du travail autonome chez les immigrants

Pour commencer, les probabilités prévues de travail autonome ont été réorganisées ci-dessous, dans le graphique 1. L’axe vertical représente la différence en pourcentage quant à la probabilité prévue

de travailler de façon autonome chez les immigrants et les personnes nées au pays. Les valeurs positives se rapportent à des résultats prévus plus élevés pour les immigrants que pour les personnes nées au pays, et l'inverse pour les valeurs négatives



Ce graphique et ceux qui suivent comprennent deux éléments d'information valables. Tout d'abord, l'effet de la cohorte peut être vérifié grâce à la comparaison de la première barre à gauche des cohortes successives, qui correspond à la différence en pourcentage quant aux résultats au moment de l'arrivée (cinq premières années au Canada). Autrement dit, le nombre d'années écoulées depuis la migration (AEDM) est maintenu fixe, mais la cohorte peut changer. À l'entrée dans le pays, les cohortes antérieures étaient autant ou moins susceptibles de travailler de façon autonome par rapport aux personnes nées au pays, mais la cohorte de 1991 à 1995 était, en 1996, 30 % plus susceptibles d'être travailleur autonome par rapport aux personnes nées au pays.

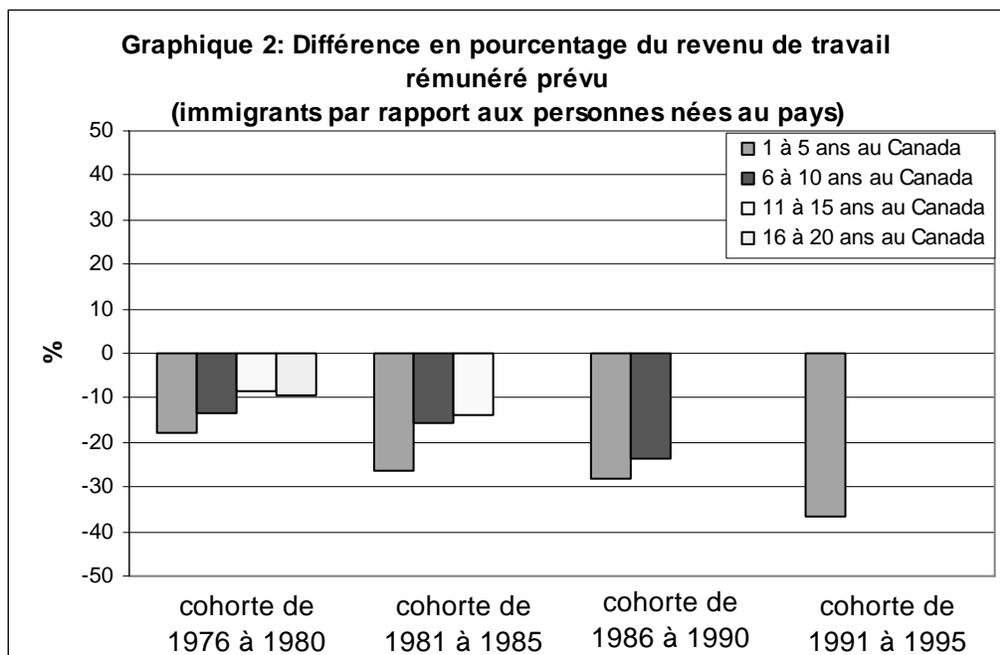
Le deuxième élément valable qui ressort du graphique ci-dessus et de celui qui suit a trait à l'assimilation des immigrants dans la population en général. L'assimilation peut être mesurée sous divers angles : niveau de scolarité, rémunération, acquisition de la langue, etc. Dans ce cas, l'assimilation a trait de façon particulière à la convergence ou à la divergence des probabilités de travail autonome chez les immigrants et les personnes nées au pays. On peut la déterminer de façon simple à partir des graphiques, grâce à l'examen d'une cohorte particulière et à l'observation des résultats relatifs au fil des ans. Les immigrants sont généralement de plus en plus susceptibles de travailler de façon autonome que les personnes nées au pays, lorsque leur nombre d'années de résidence au pays augmente, même s'il n'existe évidemment aucune preuve encore pour la cohorte la plus récente.

4.2.2. Succès des immigrants au sein de la main-d'œuvre rémunérée

Des études antérieures de Baker et Benjamin (1994), de Bloom, Grenier et Gunderson (1995), ainsi que de Grant (1999), ont permis de déterminer que les récentes cohortes d'immigrants de sexe

masculin ont obtenu des résultats moins bons (par rapport aux hommes nés au pays), et ont montré peu de signes d'amélioration au fil des ans au sein de la main-d'œuvre rémunérée¹⁰. Dans la présente section, ces travaux sont élargis aux années 90, au cours desquelles la population immigrante a augmenté substantiellement au Canada.

L'accent passe maintenant au revenu reçu au cours de l'année précédant le recensement. Les modèles logarithmiques de rémunération (emploi rémunéré) sont estimés pour les personnes qui ont travaillé au moins 40 semaines et qui dépendaient principalement du revenu d'un travail rémunéré, conformément à la description de l'échantillon 2 figurant dans la section des données. Le graphique 2 montre les résultats relatifs prévus :



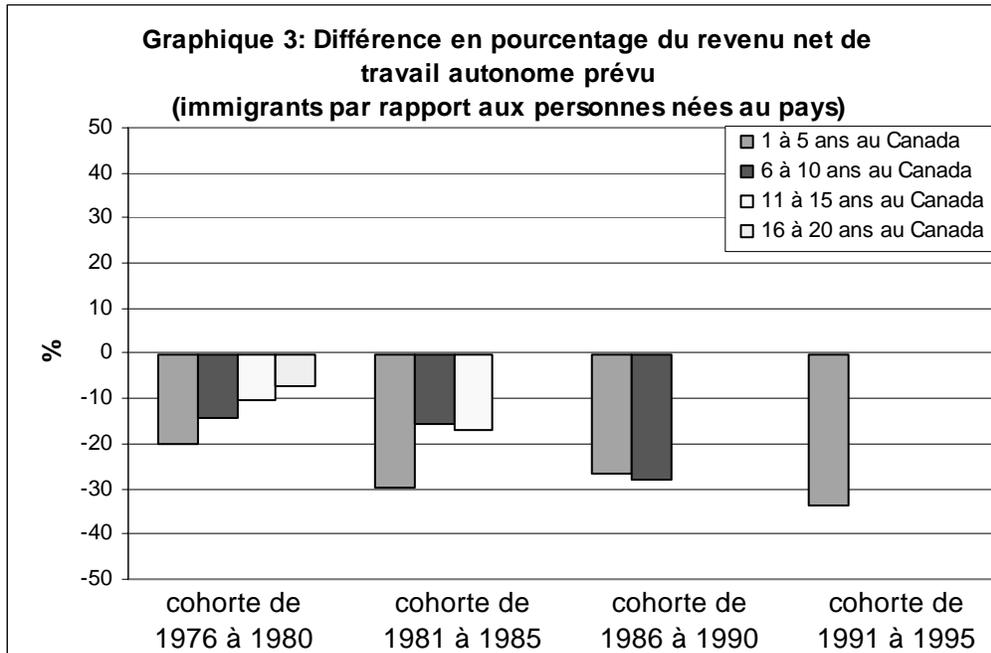
Les cohortes successives d'arrivants ont obtenu des résultats de plus en plus mauvais au sein de la main-d'œuvre rémunérée. Cela était particulièrement vrai dans les années 90, alors ils gagnaient environ 37 % de moins que les personnes nées au Canada. Notez aussi que la cohorte de 1986 à 1990 avait un plus faible taux d'assimilation que les cohortes précédentes.

4.2.3. Succès des immigrants au sein des travailleurs autonomes

Les immigrants qui travaillent de façon autonome (entreprise non constituée en société) ont-ils eu des résultats aussi négatifs que les immigrants faisant partie de la main-d'œuvre rémunérée? Pour répondre à cette question, des modèles logarithmiques de revenu net d'un travail autonome ont été estimés relativement à l'échantillon d'hommes qui ont travaillé au moins 40 semaines et qui dépendaient principalement du revenu d'un travail autonome, conformément à la description de

¹⁰ Les documents spécialisés examinent généralement le revenu total de marché (somme du revenu d'un travail rémunéré et du revenu net d'un travail autonome), qui est principalement composé du revenu d'un travail rémunéré.

l'échantillon 3 de la section sur les données. Les résultats relatifs prévus sont réorganisés dans le graphique 3 figurant ci-dessous :



Le graphique 3 fait ressortir que les cohortes récentes d'immigrants de fraîche date qui ont opté pour le travail autonome n'ont pas obtenu de pires résultats. Le modèle semble suivre le cycle économique, par opposition à la tendance à la baisse à long terme observée au sein de la main-d'œuvre rémunérée. La situation relative des immigrants de fraîche date qui travaillent de façon autonome a été meilleure au cours des périodes de pointe (c.-à-d. en 1980 et 1990¹¹), et s'est détériorée au cours des périodes de reprise (c.-à-d. 1985 et 1995). Le taux d'assimilation du revenu net d'un travail autonome a toutefois diminué (pour les cohortes que nous pouvons observer). Mais il faut noter que plusieurs immigrants deviennent travailleurs autonomes après avoir demeuré plusieurs années au pays (vois le graphique 1), et ont donc probablement moins de succès que les travailleurs autonomes avec plus d'expérience. Il y a donc un biais négatif dans le taux d'assimilation du succès des immigrants qui travaillent de façon autonome (graphique 3).

5. Sommaire

Deux segments de la population canadienne ont augmenté leur présence dans les années 90 : les immigrants et les travailleurs autonomes. En dépit de ce fait, très peu de recherches ont porté sur les immigrants qui travaillent de façon autonome. En particulier, les études sur le bien-être des immigrants ont été axées presque exclusivement sur le succès des hommes immigrants au sein de la main-d'œuvre rémunérée. Étant donné qu'environ le sixième de la main-d'œuvre immigrante travaille de façon autonome, la présente étude vient combler les lacunes qui existent dans les documents spécialisés, du fait qu'elle permet d'évaluer le succès relatif des hommes immigrants qui travaillent de façon autonome. Tout au long du document, l'analyse est axée sur les comparaisons entre les immigrants et les personnes nées au pays, avec un accent particulier sur deux questions :

¹¹ Il faut se rappeler que ces données sur le revenu se rapportent à l'année précédant le recensement.

« Les immigrants sont-ils plus susceptibles de travailler de façon autonome que les personnes nées au pays? » et « La détérioration des gains des immigrants s'étend-elle aux immigrants qui travaillent de façon autonome? »

Les immigrants sont généralement autant susceptibles que les personnes nées au pays d'opter pour le travail autonome au moment de leur arrivée au Canada. Pour la cohorte qui est arrivée entre 1991 et 1995, les personnes en faisant partie sont plus susceptibles dans une proportion de 30 % de travailler de façon autonome que les personnes nées au pays. Au fil des ans, les immigrants sont généralement de plus en plus portés de choisir le travail autonome (c.-à-d. qu'ils ont un taux d'assimilation positif).

Les études récentes de Baker et Benjamin (1994), Bloom, Grenier et Gunderson (1995), et Grant (1999) indiquent que les hommes immigrants gagnent moins au sein de la main-d'œuvre rémunérée que les hommes nés au pays, et que les cohortes plus récentes ont obtenu des résultats encore moins bons, avec peu de signes d'amélioration au fil des ans (à tout le moins jusque dans les années 80). Le présent document porte sur la période qui s'étend du début des années 80 au milieu des années 90 et fait ressortir que les cohortes successives d'immigrants de fraîche date (ceux qui sont au pays depuis moins de cinq ans) obtiennent des résultats de moins en moins bons au sein du marché de la main-d'œuvre rémunérée.

Les résultats négatifs des immigrants sur le marché du travail rémunéré ne s'étendent pas au travail autonome (dans une entreprise non constituée en société). Même si les immigrants qui travaillent de façon autonome ne déclarent pas un revenu net d'un travail autonome aussi important que les personnes nées au pays, l'écart au cours des cinq premières années passées au pays ne diminue pas progressivement. Il suit plutôt un modèle plus cyclique : rémunération plus faible au cours des années de pointe et rémunération plus élevée au cours des années de reprise¹².

Pourquoi les récentes cohortes de nouveaux immigrants sont-elles plus susceptibles de favoriser le travail autonome? Un facteur important est la distribution des régions sources d'immigrants. Comme le tableau 3 l'a démontré, l'augmentation du travail autonome chez les immigrants était largement concentrée parmi ceux provenant d'Asie orientale. Au cours des années, la taille de ce groupe a augmenté, haussant par le fait, la probabilité du choix de l'option travail autonome. L'explication de ce phénomène est moins claire, mais la détérioration des gains des immigrants rémunérés peut être un des motifs. Un facteur qui ne semble pas être important, est la proportion d'immigrants de fraîche date admis dans les catégories entrepreneurs et travailleurs autonomes. Comme le démontre le tableau A6, cette proportion est demeurée relativement stable pendant les années 80 et 90.

Pourquoi les succès relatifs des immigrants se sont détériorés au sein main-d'œuvre rémunérée, mais sont demeurés relativement stable au sein des travailleurs qui travaille de façon autonome? Une explication plausible est la proportion croissante d'immigrants provenant de pays où la langue principale n'est pas l'anglais (tableau 3). C'est un groupe qui peut-être désavantagé dans le marché de la main-d'œuvre rémunéré. Une étude récente (Bratsburg et Ragan [2002]) suggère qu'une éducation acquise dans les pays où la langue principale n'est pas l'anglais, a un rendement moins

¹² Notez que le revenu net provenant d'un travail autonome était généralement plus bas durant les années 1990 (tableau 2). C'est peut-être le cas dû à l'augmentation du travail autonome à son propre compte.

élevé sur le marché du travail que celle acquise dans un pays où la langue principale est l'anglais. Cette situation peut-être plus néfaste pour les travailleurs rémunérés que pour les travailleurs autonomes.

Le présent document met l'accent sur les résultats *relatifs* des immigrants (en comparaison avec les personnes nées au pays). Il vise à déterminer : « Comment le succès *relatif* des immigrants au sein de la main-d'œuvre rémunérée se compare-t-il au succès *relatif* des immigrants au sein de la main-d'œuvre qui travaille de façon autonome? » On peut toutefois se demander si les immigrants réussissent effectivement mieux dans un travail autonome? En général, la comparaison du succès des travailleurs rémunérés et des travailleurs autonomes représente une tâche énorme. Même si le revenu net prévu d'un travail autonome des immigrants est beaucoup moins élevé que le revenu d'un travail rémunéré des immigrants (comme c'est le cas pour les personnes nées au pays), la possibilité que des coûts soient déduits complique la question. Le revenu net d'un travail autonome correspond au revenu net d'un travail autonome (dans une entreprise non constituée en société), moins les coûts engagés. Si certains des coûts déduits étaient des dépenses, *même* si la personne n'a pas travaillé de façon autonome, et qu'il s'en servait pour à améliorer son bien-être (p. ex. dépenses de voiture, pièce dans la maison, etc.), un montant donné de revenu net d'un travail autonome serait clairement plus élevé (du point de vue du niveau de vie) qu'un montant équivalent de revenu d'un travail rémunéré. D'autres parts, le revenu net provenant du travail autonome est généralement plus volatile que le revenu provenant du travail rémunéré. On peut toutefois dire que les immigrants qui ont opté pour le travail autonome n'ont pas connu la détérioration générale de situation (par rapport aux nés au pays) que les immigrants faisant partie du marché du travail rémunéré ont subi.

Annexe

	1981		1986		1991		1996	
	Coefficient	Statistique-z	Coefficient	Statistique-z	Coefficient	Statistique-z	Coefficient	Statistique-z
Coordonnée à l'origine	-7,1173	(-46,91)**	-6,6170	(-41,59)**	-6,0653	(-36,59)**	-5,6757	(-33,68)**
Cohorte arrivée avant 1961	0,3871	(11,97)**	0,3209	(8,9)**	0,3212	(7,07)**	0,2205	(4,11)**
Cohorte de 1961 à 1965	0,3152	(4,81)**	0,2546	(3,84)**	0,3742	(5,34)**	0,4394	(5,88)**
Cohorte de 1966 à 1970	0,2442	(4,55)**	0,2774	(5,53)**	0,3053	(5,89)**	0,2516	(4,65)**
Cohorte de 1971 à 1975	0,0659	(-0,98)	0,0823	(1,34)	0,2551	(4,58)**	0,3612	(6,93)**
Cohorte de 1976 à 1980	-0,1546	(-1,75)	0,1803	(2,48)*	0,2094	(3,1)**	0,3304	(5,25)**
Cohorte de 1981 à 1985			-0,0769	(-0,85)	0,1944	(2,49)*	0,3542	(4,97)**
Cohorte de 1986 à 1990					0,0665	(0,98)	0,2068	(3,32)**
Cohorte de 1991 à 1995							0,3224	(5,43)**
Aucune étude secondaire	0,1279	(5,53)**	0,0675	(2,91)**	0,0302	(1,23)	0,1108	(4,32)**
Études secondaires	0,1249	(3,95)**	0,0341	(1,12)	0,0953	(3,35)**	0,0183	(0,71)
Baccalauréat	0,4544	(12,26)**	0,4317	(12,91)**	0,4838	(15,3)**	0,3871	(13,01)**
Diplôme de 2 ^e ou 3 ^e cycle	-0,1935	(-3,34)**	-0,2054	(-3,97)**	-0,0945	(-2,01)*	-0,0355	(-0,85)
Âge (années)	0,2428	(30,6)**	0,2155	(26,61)**	0,1892	(22,95)**	0,1736	(21,03)**
Âge ² (années)	-0,0026	(-26,86)**	-0,0022	(-22,34)**	-0,0019	(-19,25)**	-0,0017	(-16,98)**
Nombres d'adultes	0,0338	(3,42)**	-0,0151	(-1,45)	-0,0008	(-0,07)	-0,0146	(-1,36)
Marié	0,2416	(6,28)**	0,3071	(8,33)**	0,2136	(7,57)**	0,1660	(6,41)**
Minorité visible	-0,1262	(-2,14)*	0,0070	(0,14)	-0,0551	(-1,22)	-0,2075	(-4,96)**
Prov. de l'Atlantique	-0,1913	(-4,77)**	-0,2485	(-6,27)**	-0,2790	(-6,87)**	-0,3902	(-9,58)**
Québec	0,0223	(0,83)	-0,0145	(-0,55)	0,0205	(0,77)	-0,1026	(-3,92)**
Manitoba	0,4443	(9,76)**	0,4019	(9,03)**	0,1556	(3,16)**	0,2014	(4,13)**
Saskatchewan	1,0561	(25,56)**	0,9735	(24,06)**	0,7507	(17,07)**	0,6208	(13,33)**
Alberta	0,5390	(16,56)**	0,4081	(12,54)**	0,3388	(10,29)**	0,2931	(9,25)**
Colombie-Britannique	0,2286	(6,84)**	0,2208	(6,82)**	0,2488	(7,91)**	0,2729	(9,29)**
RMR	-0,8759	(-42,78)**	-0,8002	(-37,89)**	-0,6590	(-30,05)**	-0,5520	(-24,86)**
N (1/10)	106 239		109 725		115 433		109 790	
-2*log(vraisemblance)	-75 548,34		-78 449,53		-84 536,68		-87 585,55	

Nota : Dans les régressions qui suivent, un « * » indique des résultats significatifs à 5%, tandis qu'un « ** » indique des résultats significatifs à 1%.

	1981		1986		1991		1996	
	Coefficient	Statistique-z	Coefficient	Statistique-z	Coefficient	Statistique-z	Coefficient	Statistique-z
Coordonnée à l'origine	8,5263	(858,23)**	7,9883	(676,72)**	7,9133	(569,23)**	7,4217	(463,64)**
Cohorte arrivée avant 1961	-0,0245	(-10,09)**	-0,0196	(-6,52)**	-0,0069	(-1,61)	-0,0191	(-3,41)**
Cohorte de 1961-65	-0,0678	(-13,86)**	-0,0653	(-11,98)**	-0,0254	(-3,94)**	-0,0310	(-3,74)**
Cohorte de 1966-70	-0,0672	(-18,02)**	-0,0737	(-17,3)**	-0,0311	(-6,37)**	-0,0139	(-2,46)*
Cohorte de 1971-75	-0,1232	(-27,09)**	-0,1086	(-22,36)**	-0,0786	(-14,97)**	-0,0489	(-8,56)**
Cohorte de 1976-80	-0,1952	(-31,24)**	-0,1435	(-24,38)**	-0,0877	(-14,04)**	-0,0968	(-13,81)**
Cohorte de 1981-85			-0,3085	(-37,39)**	-0,1683	(-22,52)**	-0,1500	(-18,94)**
Cohorte de 1986-90					-0,3277	(-44,3)**	-0,2710	(-38,91)**
Cohorte de 1991-95							-0,4562	(-58,18)**
Aucune étude secondaire	-0,1863	(-113,03)**	-0,1881	(-98,85)**	-0,2250	(-97,26)**	-0,2399	(-84,81)**
Études secondaires	-0,0167	(-8,66)**	-0,0225	(-10,64)**	-0,0697	(-30,52)**	-0,0895	(-37,08)**
Baccalauréat	0,2441	(97,52)**	0,2558	(102,97)**	0,2567	(98,63)**	0,2642	(95,45)**
Diplôme de 2 ^e ou 3 ^e cycle	0,3500	(119,49)**	0,3520	(113,41)**	0,3491	(108,92)**	0,3599	(100,89)**
Âge (années)	0,0799	(146,21)**	0,1022	(158,88)**	0,1109	(152,17)**	0,1332	(160,26)**
Âge ² (années)	-0,0009	(-128,92)**	-0,0011	(-139,37)**	-0,0012	(-134,42)**	-0,0014	(-140,53)**
Nombres d'adultes	0,2568	(97,37)**	0,3279	(113,67)**	0,2205	(93,36)**	0,2120	(84,54)**
Marié	-0,1596	(-38,98)**	-0,1692	(-40,88)**	-0,1983	(-45,73)**	-0,2290	(-49,78)**
Minorité visible	-0,1400	(-53,47)**	-0,1519	(-52,57)**	-0,1810	(-54,54)**	-0,2111	(-57)**
Prov. de l'Atlantique	-0,0483	(-28,85)**	-0,1083	(-57,36)**	-0,1146	(-53,08)**	-0,1402	(-55,86)**
Québec	-0,0511	(-14,54)**	-0,0686	(-18,45)**	-0,1463	(-33,76)**	-0,1359	(-29,57)**
Manitoba	-0,0137	(-3,22)**	-0,0414	(-9,18)**	-0,1605	(-31,9)**	-0,1312	(-23,61)**
Saskatchewan	0,1193	(46,14)**	0,0468	(16,61)**	-0,0440	(-14,33)**	-0,0371	(-11,28)**
Alberta	0,1085	(46,84)**	0,0139	(5,28)**	-0,0064	(-2,37)*	0,0270	(9,15)**
Colombie-Britannique	0,0604	(37,93)**	0,0927	(47,02)**	0,0989	(44,84)**	0,0738	(29,43)**
RMR	0,0310	(10,68)**	0,0437	(10,61)**	0,0623	(13,7)**	0,0281	(5,62)**
N	750 166		744 900		807 650		786 580	
R ² Ajusté	0,1981		0,2295		0,2004		0,2092	

Nota : Dans les régressions qui suivent, un « * » indique des résultats significatifs à 5%, tandis qu'un « ** » indique des résultats significatifs à 1%.

Tableau A3: Modèles log du revenu net du travail autonome (régressions MCO)

	1981		1986		1991		1996	
	Coefficient	Statistique-z	Coefficient	Statistique-z	Coefficient	Statistique-z	Coefficient	Statistique-z
Coordonnée à l'origine	7,9336	(131,65)**	7,9431	(115,36)**	8,4312	(109,77)**	7,9423	(93,37)**
Cohorte arrivée avant 1961	0,0261	(2,19)*	0,0354	(2,55)*	0,0143	(0,75)	-0,0117	(-0,47)
Cohorte de 1961-65	0,0108	(0,47)	0,0341	(1,46)	0,0088	(0,3)	-0,0160	(-0,42)
Cohorte de 1966-70	-0,0435	(-2,28)*	0,0047	(0,23)	-0,0281	(-1,13)	-0,0568	(-2,38)*
Cohorte de 1971-75	-0,1126	(-4,73)**	-0,0419	(-1,77)	-0,0288	(-1,2)	-0,0475	(-1,87)
Cohorte de 1976-80	-0,2244	(-6,28)**	-0,1522	(-5,31)**	-0,1113	(-3,99)**	-0,0737	(-2,79)**
Cohorte de 1981-85			-0,3509	(-7,91)**	-0,1722	(-5,38)**	-0,1877	(-6,15)**
Cohorte de 1986-90					-0,3071	(-7,84)**	-0,3292	(-12,23)**
Cohorte de 1991-95							-0,4081	(-13,57)**
Aucune étude secondaire	-0,0740	(-8,66)**	-0,0440	(-4,8)**	-0,0701	(-6,75)**	-0,0338	(-3,05)**
Études secondaires	-0,0101	(-0,86)	-0,0041	(-0,33)	-0,0297	(-2,45)*	0,0009	(0,08)
Baccalauréat	0,9248	(73,86)**	1,0153	(80,24)**	0,8833	(67,42)**	0,8247	(59,65)**
Diplôme de 2 ^e ou 3 ^e cycle	0,7640	(38,21)**	0,8313	(41,3)**	0,7273	(36,13)**	0,6911	(34,38)**
Âge (années)	0,0736	(24,04)**	0,0723	(20,91)**	0,0587	(15,46)**	0,0783	(18,9)**
Âge ² (années)	-0,0009	(-23,16)**	-0,0008	(-20,28)**	-0,0007	(-14,97)**	-0,0009	(-18,3)**
Nombres d'adultes	0,0322	(8,99)**	0,0245	(5,85)**	0,0183	(3,65)**	0,0120	(2,47)*
Marié	0,3770	(25,47)**	0,3775	(24,95)**	0,2491	(21,3)**	0,2192	(19,56)**
Minorité visible	-0,0553	(-2,78)**	-0,0920	(-4,58)**	-0,1811	(-8,92)**	-0,1686	(-8,72)**
Prov. de l'Atlantique	-0,0436	(-2,73)**	-0,0415	(-2,41)*	-0,0512	(-2,76)**	-0,1403	(-6,7)**
Québec	0,0426	(4,64)**	-0,0140	(-1,42)	-0,1096	(-10,22)**	-0,0940	(-8,04)**
Manitoba	-0,0661	(-4)**	-0,0863	(-5)**	-0,2410	(-11,99)**	-0,1845	(-9,2)**
Saskatchewan	0,1752	(12,68)**	-0,0638	(-4,11)**	-0,3231	(-17,61)**	-0,1338	(-6,99)**
Alberta	0,1972	(15,15)**	-0,0512	(-3,71)**	-0,1986	(-13,33)**	-0,1297	(-9,01)**
Colombie-Britannique	0,1159	(8,39)**	-0,0755	(-5,42)**	-0,0712	(-5,14)**	-0,0593	(-4,56)**
RMR	0,2401	(30,52)**	0,2633	(30,88)**	0,3134	(33,19)**	0,2258	(22,78)**
N	73 725		71 738		70 320		75 197	
R ² Ajusté	0,1800		0,2002		0,1885		0,1387	

Nota : Dans les régressions qui suivent, un « * » indique des résultats significatifs à 5%, tandis qu'un « ** » indique des résultats significatifs à 1%.

Table A4: Résultats prévus				
Probabilité prévue de travailler de façon autonome				
	1981	1986	1991	1996
Cohorte de 1976-80	0,109	0,144	0,148	0,183
Cohorte de 1981-85		0,117	0,146	0,186
Cohorte de 1986-90			0,131	0,166
Cohorte de 1991-95				0,182
Pers. nées au pays	0,124	0,125	0,124	0,140
Revenu rémunéré prévu (\$1996)*				
	1980	1985	1990	1995
Cohorte de 1976-80	27 559	29 680	30 873	30 342
Cohorte de 1981-85		25 165	28 484	28 767
Cohorte de 1986-90			24 286	25 490
Cohorte de 1991-95				21 181
Pers. nées au pays	33 500	34 259	33 704	33 424
Revenu autonome net prévu (\$1996)*				
	1980	1985	1990	1995
Cohorte de 1976-80	20 178	21 005	22 518	20 746
Cohorte de 1981-85		17 220	21 188	18 510
Cohorte de 1986-90			18 515	16 068
Cohorte de 1991-95				14 849
Pers. nées au pays	25 254	24 459	25 170	22 333

* Ces chiffres correspondent à la valeur exponentielle du logarithme du revenu prévu, et non au revenu prévu moyen.

Année	Nombre total d'arrivants entrepreneurs et travailleurs autonomes	Nombre total d'autres arrivants	Proportion d'entrepreneurs ou de travailleurs autonomes
1981	6 028	122 590	0,047
1982	6 364	114 783	0,053
1983	6 225	82 932	0,070
1984	6 260	81 979	0,071
1985	6 481	77 821	0,077
1986	7 495	91 724	0,076
1987	10 753	141 345	0,071
1988	14 084	147 845	0,087
1989	15 293	176 708	0,080
1990	14 237	199 993	0,066
1991	11 854	218 927	0,051
1992	18 515	234 327	0,073
1993	20 050	235 769	0,078
1994	16 910	207 047	0,076
1995	14 264	198 261	0,067
1996	16 280	209 493	0,072

Source: Citoyenneté et Immigration Canada.

Bibliographie

- Alba-Ramirez, A. (1994). "Self-employment in the midst of unemployment: the case of Spain and the United States", *Applied Economics*, 26 (3), pp. 189-204.
- Baker, M. and D. Benjamin (1994). "The performance of immigrants in the Canadian labour market", *Journal of Labor Economics*, 12 (3), pp. 369-405.
- Bloom, D. E., G. Grenier, and M. Gunderson (1995). "The changing labour market position of Canadian immigrants", *Canadian Journal of Economics*, 28 (4b), pp. 987-1005.
- Borjas, G. J. (1985). "Assimilation, changes in cohort quality, and the earnings of immigrants", *Journal of Labor Economics*, 3 (4), pp. 463-89.
- Borjas, G. J. (1986). "The self-employment experience of immigrants", *The Journal of Human Resources*, 21 (4), pp. 485-506.
- Bratsburg, B. and J.F. Ragan (2002). "The impact of host-country schooling on earnings: A study of male immigrants in the United States", *The Journal of Human Resources*, 37 (1), pp. 63-105.
- Finnie, R., C. Laporte, and M.C. Rivard (2002). "Monter sa propre entreprise : le travail indépendant chez les diplômés des collèges et universités canadiens", Direction des études analytiques, Statistique Canada, Document de recherche n° 183.
- Grant, M. L. (1999). "Evidence of new immigrant assimilation in Canada", *Canadian Journal of Economics*, 32 (4), pp. 930-55.
- Green, D. (1999). "Immigrant occupational attainment: Assimilation and mobility over time", *Journal of Labor Economics*, 17 (1), pp. 49-79.
- Maxim, P. (1992). "Immigrants, visible minorities, and self-employment", *Demography*, 29 (2), pp. 181-98.
- McDonald, J. and C. Worswick (1998). "The of immigrant men in Canada: job tenure, cohort and macroeconomic conditions", *Industrial and Labor Relation Review*, 51 (3), pp. 465-82.
- Li, P. S. (1997). "Self-employment among visible minority immigrants, white immigrants, and native-born persons in secondary and tertiary industries of Canada", *Canadian Journal of Regional Science*, 20 (1-2), pp. 103-18.
- Li, P. S. (2000). "Economic returns of immigrants' self-employment", *Canadian Journal of Sociology*, 25 (1), pp. 1-34.
- Li, P. S. (2001). "Immigrants' propensity to self-employment: Evidence from Canada", *International Migration Review*, 35 (4), pp. 1106-28.

Lin, Z., J. Compton, and G. Picot (2000). "The entry and exit dynamics of self-employment in Canada", *Small Business Economics*, 15 (2), pp. 105-25.

Schuetze, H. (2000). "Taxes, economic conditions and recent trends in male self-employment: a Canada-US comparison", *Labour Economics*, 7 (5), pp. 507-44.

Whitfield, L. and T. Wannell (1991). "Self-employment in Canada: First choice or last chance?", mimeo, Business and Labour Market Analysis Division, Statistics Canada.